



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

football

Question au Gouvernement n° 1744

Texte de la question

SÉCURITÉ AUTOUR DES MATCHS DE FOOTBALL

M. le président. La parole est à M. Philippe Meunier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Meunier. Monsieur le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, des drapeaux français arrachés d'un monument aux morts puis brûlés dans une ville du Rhône ; le drapeau français arraché du Capitole de Toulouse et remplacé par un drapeau étranger ; des policiers blessés, des véhicules incendiés, des magasins pillés, par des supporters de l'équipe nationale d'Algérie ; des violences physiques inouïes et du mobilier urbain détruit à Marseille, lors du report du match OM-PSG : assez ! C'est intolérable - et tout cela pour des matchs de foot joués, de surcroît, à l'étranger par des équipes étrangères ! Ces délinquants doivent être arrêtés et lourdement sanctionnés.

Monsieur le ministre, pouvez-vous indiquer le montant des dégâts occasionnés par ces compétitions, le nombre de policiers et de gendarmes mobilisés pour assurer la sécurité des biens et des personnes à l'occasion de ces trois matchs ?

Monsieur le ministre, les instances nationales et internationales de foot ont-elles fait part de leurs regrets et de leurs excuses officielles auprès du gouvernement de la France pour toutes ces exactions ? Sinon, il serait temps qu'elles le fassent.

Les hauts dignitaires du foot doivent comprendre qu'ils sont responsables de ces événements. Ils doivent payer les dégâts occasionnés par ces compétitions, faute de quoi elles seront rejetées par une majorité de Français déjà écoeurés par ce foot business, ce foot fric qui, hélas ! défend mal les valeurs du sport.

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur le député, vous m'interrogez sur les conséquences des violences commises à l'occasion de différentes manifestations sportives.

M. Jean-Pierre Brard. Il faut confisquer le ballon !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur*. Il ne faut pas confondre deux types d'événements qui sont en réalité de nature très différente. Il y a, d'une part, les violences urbaines : la rencontre sportive ne constitue alors, en réalité, qu'un prétexte aux exactions.

M. François Rochebloine. Très juste !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur*. Je pense notamment à des matchs de football entre équipes étrangères qui se sont déroulés hors du territoire national - par exemple les matchs du Caire et de Khartoum. Ils ont effectivement entraîné des violences : puisque vous m'interrogez sur les chiffres précis, je vous dirai que vingt-quatre forces mobiles ont été mobilisées lors des suites du match de Khartoum le 18 novembre, et que 217 personnes ont été interpellées, celles-ci devant naturellement être déférées devant la justice.

Il y a, d'autre part, les violences commises par les supporters des clubs de football dans et aux abords des stades. Pour mieux les combattre, j'ai bien sûr pris contact avec les clubs, les ligues de football et les acteurs de la sécurité. Nous avons créé une division nationale de lutte contre le hooliganisme, afin de mieux identifier les supporters violents et de leur interdire l'accès des stades. Aujourd'hui, 216 interdictions sont en cours d'exécution. Nous devons nous donner les moyens d'éradiquer ces actes de hooliganisme.

Vous devez savoir qu'en moyenne, 11 forces mobiles sont mobilisées pour une journée de championnat. Lorsqu'un match s'avère à haut risque, le chiffre est supérieur : pour le match OM-PSG, 17 unités ont été mobilisées. Les parlementaires marseillais savent que ce match s'est déroulé dans de bonnes conditions. M. Renaud Muselier et M. Jean Roatta. C'est vrai !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur*. Enfin, j'estime qu'il serait légitime que les clubs supportent le coût réel des moyens publics mobilisés. Avec Roselyne Bachelot, nous saisirons très prochainement le président de la ligue de football pour mettre au point des modalités de tarification mieux adaptées à la réalité des coûts.

Mme Marie-Françoise Clergeau. Et Rama Yade ?

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur*. Vous le voyez, nous sommes totalement déterminés à faire en sorte que les rencontres sportives demeurent des moments festifs. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1744

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 novembre 2009